

## MUSICIENS DE RUE

*Sommaire  
Inhaltsverzeichnis*

Editorial	1
Communications du Conseil communal Aus dem Gemeinderat	3
Conseil général	5
Generalrat	7
Le Beausite	9
Le 19 février 1803: une «Médiation» pour la Suisse	10 11
Le Festival international de films de Fribourg 2003	13
Le Théâtre des Mummenschanz	15
Nouvelles publications du SBC	16
A la Bibliothèque In der Bibliothek	17
Abonnement Presto	18
Mémento	19 20

Chaque hiver lorsque le thermomètre chute, les mêmes images ressurgissent sur nos petits écrans: celles des sans-domicile qui hantent nos villes et nos consciences!

Combien sont-ils? Que risquent-ils à passer la nuit dehors par moins cinq, moins dix degrés?

Avons-nous aussi des SDF en ville de Fribourg?

Toute personne en difficulté peut faire appel au service social qui se chargera de trouver une solution. Il existe aussi un lieu d'accueil d'urgence, La Tuile, où l'on trouve le gîte et le couvert pour une somme modique, et en plus un peu de chaleur humaine.

Toutefois, ces dernières semaines, la ville a été confrontée à l'arrivée de plusieurs groupes de personnes, dont des enfants, venus des pays de

l'Est en tant que touristes et œuvrant dans nos rues comme musiciens ou comme mendiants. Ces personnes limitent les frais de leur voyage en dormant sur les parkings dans leur voiture. Si cela ne pose pas trop de problèmes à la belle saison, par grand froid, ils mettent leur vie en danger. De surcroît, les enfants qui les accompagnent sont mis au travail dix heures par jour dans nos rues. Cette situation n'est pas admissible. En laissant faire, nous sommes complices de l'exploitation d'enfants et nous laissons se créer là, sous nos fenêtres, une nouvelle génération de mendiants. Face à l'urgence, ces personnes ont été logées dans un abri de protection civile.

Il s'agit dès lors de prendre des mesures afin de limiter ce phénomène qui devient de plus en plus

important d'année en année. Quant au travail des enfants, notre législation l'interdit déjà. Il faut donc appliquer la loi! Il faudra probablement revoir le règlement concernant les musiciens de rue afin de ne pas laisser s'installer une situation intolérable pour nos habitants.

Le Conseil communal a pris l'initiative de mettre sur pied un groupe de travail interdisciplinaire, afin de trouver des solutions à cette problématique nouvelle, ceci pour éviter qu'une situation similaire à ces dernières semaines ne se reproduise l'hiver prochain.

**Marie-Thérèse  
Maradan Ledergerber**



## CONCOURS

192 6/10

## WETTBEWERB

«Bistrotis sympas  
à Fribourg»

Quel est le fromage utilisé  
dans la confection  
de la fondue Schöni?

Réponse jusqu'au 22 mars 2003  
à «Concours 1700», Secrétariat de  
Ville, Maison de Ville, 1700 Fribourg.



## «Gemütliche Bistrotis in Freiburg»

Welcher Käse wird für die Zubereitung des Schöni-Fondues benötigt?

Antwort bis spätestens 22. März  
2003 einsenden an «Wettbewerb  
1700», Stadtsekretariat, Stadthaus,  
1700 Freiburg.

Communications du

**CONSEIL COMMUNAL****LE CONSEIL COMMUNAL**

- a désigné M. Charles Zumwald et M<sup>me</sup> Marie-Noëlle Renevey comme membres de l'assemblée des délégués de l'Association des communes de la Sarine pour les services médico-sociaux, en remplacement de M<sup>me</sup> Béatrice Ackermann-Clerc et de M. Pierre-Yves Progin, ainsi que M. François Jordan, comme nouveau membre de la Commission scolaire des CO, en remplacement de M<sup>me</sup> Rosita Piffaretti-Pérez;
- a pris acte de la démission de la Commission sociale de M<sup>me</sup> Kathrin Karlen Moussa;
- a pris acte avec reconnaissance du geste de M. Albert Schacher, commandant de la Batterie de campagne 13, qui, en laissant son commandement, a offert son canon à la Ville de Fribourg;
- a décidé, d'entente avec la Foire de Fribourg, d'inviter les villes de Zaehringen comme hôte d'honneur de ladite foire en 2004;
- a renoncé à accorder un prêt sans intérêt à la Fondation du Musée Gutenberg, un tel geste ne pouvant être consenti que par le Conseil général et l'avenir du musée n'étant pas assuré au-delà de 2003. En déplorant la fermeture de celui-ci, le Conseil communal a rappelé qu'en plus des deux immeubles cédés à la Fondation, le montant des subventions, contributions et exemptions accordées par la Ville de

Fribourg s'est monté à Fr. 630 000.-. Il a chargé les services concernés d'examiner les affectations possibles et solutions envisageables pour les bâtiments;

- a donné un accord de principe à l'Union instrumentale pour la candidature de celle-ci à l'organisation de la Fête cantonale des musiques fribourgeoises en 2005;
- a pris acte que la prochaine assemblée bourgeoise aura lieu le 26 juin 2003.



Albert Schacher et l'Amicale Batterie 13.

Mitteilungen aus dem

**GEMEINDERAT****DER GEMEINDERAT**

- hat Herrn Charles Zumwald und Frau Marie-Noëlle Renevey als Ersatz für Frau Béatrice Ackermann-Clerc und Herrn Pierre-Yves Progin in die Delegiertenversammlung des Gemeindeverbands des Saanebezirks für die Sozialdienste gewählt und Herrn François Jordan als Nachfolger von Frau Rosita Piffaretti-Pérez zum neuen Mitglied der Orientierungsschulkommission ernannt;
- hat den Rücktritt von Frau Kathrin Karlen Moussa aus der

Schulkommission zur Kenntnis genommen;

- hat mit Dank das Geschenk von Herrn Albert Schacher, Kommandant der Feldbatterie 13, entgegengenommen, der sein Kommando abgegeben und der Stadt Freiburg seine Kanone angeboten hat;
- hat im Einvernehmen mit dem Freiburger Forum beschlossen, die Zähringerstädte im Jahr 2004 als Ehrengäste des Forums einzuladen;
- hat darauf verzichtet, der Stiftung des Gutenberg-Museums ein zinsloses Darlehen zu gewähren, da eine solche Entscheidung nur vom Generalrat getroffen werden kann und zudem die Zukunft des Museums über das Jahr 2003 hinaus nicht gesichert ist. Der Gemeinderat bedauert die Schliessung des Museums, wies jedoch darauf hin, dass die Stadt Freiburg der Stiftung zusätzlich zu den beiden Gebäuden insgesamt Subventionen, Beiträge und Vergünstigungen im Wert von Fr. 630 000.- gewährt hat. Er hat die zuständigen Dienststellen beauftragt, Nutzungsmöglichkeiten und allfällige Lösungen für die Gebäude zu prüfen;
- hat der Landwehr grundsätzlich seine Zustimmung erteilt für deren Kandidatur zur Durchführung des Freiburger Kantonalmusikfestes im Jahr 2005
- hat zur Kenntnis genommen, dass die nächste Burgerversammlung am 26. Juni 2003 stattfinden wird.

**Statistique de la population en ville de Fribourg**

A la fin janvier 2003, la population légale de la ville était de 33 202 habitants, soit en diminution de 117 personnes par rapport à la fin décembre 2002 (33 319). Sur ce nombre, 23 212 personnes étaient d'origine suisse (+86), 9990 d'origine étrangère (-203). La population en séjour était à la fin janvier 2003 de 3150, soit en augmentation de 22 (3177). Le chiffre de la population totale était donc à la fin janvier 2003 de 36 352 (36 491).

**Statistique du chômage en ville de Fribourg**

Au 31 janvier 2003, la ville de Fribourg comptait 927 chômeurs (+145), pour un taux de 5,11% (critères officiels du Secrétariat d'Etat à l'économie, «Seco»), indiquant une augmentation de 0,80% par rapport au mois de décembre 2002 (4,31%). En ce qui concerne tous les demandeurs d'emploi, le taux s'élève à 8,94%, ce qui représente 1620 personnes (+130).

## Examen et adoption du budget 2003

# CONSEIL GÉNÉRAL

**Dans la vie de chaque collectivité publique, l'examen et l'adoption du budget sont un rituel presque immuable qui précède de quelques jours Noël. Pour la première fois depuis décembre 1984, le Conseil général est parvenu à accomplir cette tâche en une seule séance, le 16 décembre 2002.**

Le Conseil général a modifié sur deux points le projet qui lui était soumis par le Conseil communal. Sur proposition de M. P.-A. Rolle (PS), les *cachets pour spectacles* des activités culturelles scolaires ont été relevés de 20 000 francs. Pour compenser cette hausse de charges, le produit de *l'impôt sur les successions* a été relevé du même montant. Cette décision a été prise par 29 voix contre 22. Quant au second amendement, présenté par M. C. de Reyff (PDC), il a été accepté par 52 voix sans opposition. Vivement combattue par M<sup>me</sup> M. -T. Maradan Ledergerber, directrice des Ecoles, cette décision rétablit les 20 000 francs de subventions communales aux *colonies de vacances*. Ces subsides bénéficient en priorité aux scouts, mais d'autres organisations en profitent aussi.

### Situation financière critique

Cela étant, l'essentiel des débats porta sur la situation financière générale de la Ville. Comme le releva M. C. Joye, président de la Commission financière, «*le déséquilibre est de nouveau important, puisqu'il est proche de la cote d'alerte de 5% qui nécessiterait une adaptation du barème fiscal. Compte tenu des circonstances actuelles, l'exercice peut être considéré comme réussi, si le déficit budgétaire se situe en dessous de cette ligne rouge. Si la conjoncture et la fiscalité restent ce qu'elles sont, l'équilibre ne pourra pas être atteint*».

### Budget de fonctionnement

Adopté par 45 voix contre 1, le budget de fonctionnement de la Commune se présente comme suit:

	2003	2002
Charges	Fr. 188 518 048,75	Fr. 182 798 932,00
Produits	Fr. 181 510 002,00	Fr. 176 448 024,00
Excédent des charges	Fr. 7 008 046,75	Fr. 6 350 908,00



La colonie de Sonnenwyl.

Pour M. A. Repond (PCSO), ces résultats médiocres le sont d'autant plus que la Commune a bénéficié de deux coups de pouce exceptionnels et uniques, puisqu'elle a pu dissoudre une provision de 1,5 million de francs et profiter du passage à la taxation fiscale annuelle. Ce rattrapage de trois ans de la base de calcul pour l'impôt sur les personnes physiques a entraîné une progression de 6,5% du produit de cet impôt.

M. G. Gaillard (PLR) de répéter que les finances de la Ville sont malades. Les charges très lourdes que doit supporter la commune au titre de ville-centre, le poids constamment croissant du secteur scolaire et du secteur social, les dépenses liées qui réduisent toujours plus la marge de manœuvre, tous ces éléments conduisent à un malheureux constat d'impuissance à renverser la vapeur. M. M. Ducrest (PDC) et M<sup>me</sup> M. Esseiva (PS) ajoutent que la situation financière de la Commune est critique en

dépôt des réels efforts d'économies du Conseil communal et de l'administration.

Corollaire du déséquilibre budgétaire, l'endettement s'accroît inexorablement, remarquent tant la Commission financière que les divers intervenants. «*La dette brute, de 155 millions de francs à la fin de 1995, passera à la fin de 2003, à près de 228 millions de francs (sans la salle de spectacle), soit une augmentation de 47%*», souligna M. Joye. Réplique de M. P.-A. Clément, directeur des Finances: «*Cette dette brute a culminé à fin 2000, pour reculer ensuite. La dette nette à charge du compte de fonctionnement était de 123 millions de francs au 31 décembre 2001. M. Joye s'inquiète aussi des 23 millions de francs de découvert au bilan au 31 décembre 2001. Une solution devra être trouvée, d'entente avec l'Etat, pour amortir ce découvert au cours des années à venir. Le Canton recommande de le faire sur dix ans.*»

### Quelles solutions?

Pour M. H. Zurkinden (LC), il est grand temps, après plus de dix exercices déficitaires, d'arrêter un plan pour rééquilibrer le budget, en procédant d'abord à une analyse scientifique des finances communales. C'est depuis longtemps que la Commission financière – rappelle son président – préconise une série de mesures pour contenir les dépenses. Il s'agit de maîtriser l'évolution de l'effectif du personnel (tableau concernant cette évolution de budget à budget), de définir des critères de subventionnement des sociétés de musiques ou d'intégrer dans la comptabilité générale, celle des programmes d'emplois temporaires. Ces mesures ont été mises en vigueur ou sont en voie de l'être. Restent d'autres dossiers en suspens, comme le calcul du rendement de chaque immeuble locatif appartenant à la Ville.

M. G. Gaillard regrette que, jusqu'à présent, l'Exécutif se soit refusé à prendre les mesures, certes impopulaires, qui permettraient d'enrayer la spirale des déficits: il faudrait faire preuve de plus de rigueur en matière d'indexation de salaires du personnel. Pour M<sup>me</sup> M. Esseiva et M. C. Allenspach (PS), il est plus qu'urgent de disposer d'une analyse scientifique des charges de ville-centre assumées par Fribourg. M. A. Schoenenweid (PDC) se demande s'il ne faudrait pas que notre commune rétrograde de la classe 2 en classe 3 pour être moins mise à contribution dans divers pots communs. Cela n'est pas possible légalement, lui répond l'Exécutif qui annonce que l'analyse souhaitée par les représentants socialistes sera disponible ce printemps.

Dans un tel contexte, échappera-t-on, dans les années à venir, à la hausse de l'impôt? M. A. Repond n'y croit guère, à moins d'«*envisager un pèlerinage à Lourdes*». M. P.-A. Clément rappela que le taux de l'impôt communal est demeuré inchangé depuis 1966.

## Prüfung und Annahme des Budgets 2003

# GENERALRAT

**Im Leben jeder öffentlichen Körperschaft sind die Prüfung und Annahme des Budgets ein fast unveränderliches Ritual, das ein paar Tage vor Weihnachten stattfindet. Zum ersten Mal seit 1984 gelang es dem Generalrat, dieses Geschäft in einer einzigen Sitzung am 16. Dezember 2002 zu verabschieden.**

Der Generalrat nahm an dem vom Gemeinderat vorgelegten Projekt zwei Änderungen vor. Auf Vorschlag von Pierre-Alain Rolle (SP) wurden die *Aufführungsgagen* der kulturellen Schultätigkeiten um 20 000 Franken angehoben. Um diese Erhöhung der Ausgaben zu kompensieren, wurde der Erlös aus den *Erbschaftssteuern* um denselben Betrag nach oben gesetzt. Diese Entscheidung wurde mit 29 gegen 22 Stimmen gutgeheissen. Die von Charles de Reyff (CVP) vorgeschlagene zweite Änderung wurde mit 52 Ja einstimmig genehmigt. Der von der Schuldirektorin Marie-Thérèse Maradan Ledergerber lebhaft bekämpfte Beschluss führt die Gemeindesubventionen an die Ferienlager in Höhe von 20 000 Franken wieder ein. Diese Unterstützung kommt vor allem den Pfadfindern, aber auch anderen Organisationen zugute.

### Kritische Finanzsituation

Davon abgesehen, befasste sich der überwiegende Teil der Diskussion mit der allgemeinen Finanzsituation der Stadt. Wie Claude Joye, Präsident der Finanzkommission, hervorhob, ist das Budget *«erneut unausgewogen, da es nahe an der kritischen Marke*

### Betriebsbudget

Das mit 45 Ja gegen 1 Neinstimme gutgeheissene Betriebsbudget der Gemeinde präsentiert sich wie folgt:

	2003	2002
Ausgaben	Fr. 188 518 048,75	Fr. 182 798 932,00
Einnahmen	Fr. 181 510 002,00	Fr. 176 448 024,00
Defizit	Fr. 7 008 046,75	Fr. 6 350 908,00

*von 5% liegt, die eine Anpassung des Steuersatzes erforderlich macht. Unter den gegenwärtigen Umständen kann die Jahresrechnung als gelungen betrachtet werden, da das Betriebsdefizit unter der kritischen Prozentzahl liegt. Solange Konjunktur und Steuereinnahmen unverändert bleiben, kann kein Gleichgewicht erzielt werden.»*

Für André Repond (CSP-Öffnung) ist dieses mittelmässige Ergebnis umso unbefriedigender, als die Gemeinde zwei aussergewöhnliche und einmalige Hilfen erhielt: Sie konnte eine Rückstellung von 1,5 Millionen Franken auflösen und zudem von der Umstellung auf die Jahresbesteuerung profitieren. Die Aufhebung des dreijährigen Rückstands der Berechnungsgrundlage für die Besteuerung natürlicher Personen führte zu 6,5% höheren Steuereinnahmen.

Georges Gaillard (FDP) wies einmal mehr darauf hin, dass die Finanzen der Stadt krank sind. Die hohen Belastungen, die von der Gemeinde als Zentrumsstadt zu tragen sind, die zunehmenden Kosten im Schul- und Sozialbereich und die gebundenen Ausgaben, die immer weniger Handlungsspielraum lassen, führen leider zu der Feststellung, dass es unmöglich ist, das Steuer herumzureissen. Wie Michel Ducrest (CVP) und Monique Esseiva (SP) hinzufügten, bleibt die finanzielle Situation der Gemeinde trotz der realen Sparan-

strengungen des Gemeinderats und der Verwaltung kritisch.

Als logische Folge des unausgeglichenen Budgets nimmt die Verschuldung unaufhaltsam zu, stellten die Finanzkommission und einige Ratsmitglieder fest. *«Die Bruttoverschuldung, die Ende 1995 noch 155 Millionen Franken betrug, steigt bis Ende 2003 auf fast 228 Millionen (ohne das Theater) an, das bedeutet eine Zunahme von 47%»,* rechnete Claude Joye vor. Antwort von Finanzdirektor Pierre-Alain Clément: *«Die Bruttoverschuldung erreichte Ende 2000 ihren Höhepunkt, um anschliessend wieder abzunehmen. Die Nettoverschuldung zu Lasten der Betriebsrechnung belief sich am 31. Dezember 2001 auf 123 Millionen Franken. Herr Joye zeigt sich auch beunruhigt über den ungedeckten Betrag von 23 Millionen in der Bilanz vom 31. Dezember 2001. Hier ist in Absprache mit dem Kanton eine Lösung zu finden, um dieses Defizit im Lauf der nächsten Jahre abzubauen. Der Kanton empfiehlt, dies in einem Zeitraum von zehn Jahren zu tun.»*

### Welche Lösung soll gewählt werden?

Für Hubert Zurkinden (Stadtbewegung) ist es höchste Zeit, nach mehr als zehn defizitären Rechnungsjahren einen Plan aufzustellen, um das Budget wieder auszugleichen, indem zunächst eine wissenschaftliche Analyse der städtischen Finanzen vorgenommen

wird. Schon seit langem rät die Finanzkommission, wie ihr Präsident in Erinnerung rief, zu einer Reihe von Massnahmen zur Ausgabenbeschränkung. Es handelt sich darum, die Entwicklung des Personalbestands unter Kontrolle zu bringen (Tabelle zu dieser Entwicklung von Budget zu Budget), Subventionskriterien für die Musikgesellschaften festzulegen und die Buchhaltung der Programme für Teilzeitarbeit in die allgemeine Buchhaltung zu integrieren. Diese Massnahmen wurden bereits getroffen oder stehen kurz vor ihrer Umsetzung. Bleiben weitere offene Dossiers, wie die Berechnung des Ertrags der einzelnen stadteigenen Mietshäuser.

Georges Gaillard bedauerte, dass der Gemeinderat sich bisher geweigert hat, Massnahmen zu ergreifen, die zwar unpopulär wären, doch die Defizitspirale zum Stillstand bringen könnten: So müsste man die Indexierung der Personallöhne strenger handhaben. Für Monique Esseiva und Christoph Allenspach (SP) wäre es jedoch dringlicher, über eine Studie der von Freiburg getragenen Zentrumslasten zu verfügen. André Schoenenweid (CVP) fragte sich, ob unsere Gemeinde nicht aus der Klasse 2 in die Klasse 3 zurückgestuft werden sollte, damit sie weniger Beiträge an die gemeinsamen Töpfe leisten müsste. Dies ist gesetzlich nicht möglich, antwortete die Exekutive und kündigte zugleich an, dass die von den SP-Vertretern gewünschte Studie im Frühjahr vorliegen werde.

Wird man angesichts dieser Sachlage in den nächsten Jahren eine Steuerhöhung vermeiden können? Für André Repond ist dies kaum möglich, es sei denn, man würde *«eine Wallfahrt nach Lourdes in Erwägung ziehen»*. Pierre-Alain Clément erinnerte daran, dass der Gemeindesteuersatz seit 1966 unverändert geblieben ist.

## «Bistrots sympas à Fribourg»

# LE BEAUSITE

**Autre joyau dans la belle collection des bistrots sympas de la capitale, le Beausite s'impose par la qualité remarquable de sa cuisine ainsi que par son ambiance conviviale de brasserie, unique à Fribourg. On y savoure poissons, fruits de mer et crustacés, ainsi que, bien sûr, tous les mets de brasserie...**

Muriel et Patrick Hauser, qui veillent à la bonne marche du Beausite, ont tous deux décroché deux diplômes professionnels: pour lui, un apprentissage de cuisinier, puis de sommelier, pour elle, de cuisinière et d'assistante d'hôtel; et, en plus, le cours de cafetier pour pouvoir ouvrir, très jeunes (Patrick était à l'école de recrue à la signature du contrat), le Café-Restaurant de Beauregard. A leurs débuts, la clientèle de midi était surtout constituée des ouvriers travaillant sur le grand chantier voisin d'alors. Mais pour «tourner», il fallait trouver le moyen d'attirer la clientèle le soir, et la garder aussi à la fermeture du chantier.

Muriel Hauser en est certaine: les mentalités ont changé; le client ne se pose plus la question d'où aller manger, mais de ce qu'il veut manger! Il choisit d'abord l'établissement qui propose la cuisine dont il a envie. La restauratrice avait vu juste et la spécialisation en poissons et crustacés attira bientôt une clientèle friande de ces plats,



Une magnifique ambiance de brasserie.

contribuant à la renommée du restaurant pendant une douzaine d'années.

### De Beauregard à... Beausite

Mais le Café de Beauregard était petit, tant quant au nombre de tables que côté cuisine, cette dernière n'étant pas assez «professionnelle», selon les restaurateurs. Après bien des recherches, l'occasion se présenta de déménager à quelques pas de là (ce qui permettait de conserver la même clientèle et de l'agrandir), au Beausite, qui offre un espace et un cadre correspondant parfaitement à la cuisine de brasserie. Le déménagement eut donc lieu voici une année. Quelques aménagements intérieurs furent entrepris, les murs retrouvant avec bonheur les couleurs du début du siècle. La salle peut désormais accueillir 75 personnes. Situées sur la droite, les tables nappées consti-

tuent la salle à manger, avec une carte plus complète. Monsieur s'occupe du service, pendant que Madame est aux fourneaux, aidée d'un cuisinier et d'un apprenti.

### Gastronomie de mer

Le poisson est un mets exigeant: c'est un produit assez cher (à 55 francs le kilo, la sole et la baudroie sont plus coûteuses qu'une viande), fragile (le débit doit être important) et qui doit être parfaitement cuit. Est-ce pour cela que le consommateur préfère souvent le manger au restaurant plutôt qu'à la maison? Les fruits de mer et les crustacés servis proviennent essentiellement de France. Maintenant que les camions frigorifiques effectuent des transports rapides et sans danger pour la conservation des moules et des huîtres, on peut en consommer toute l'année. Les plateaux de fruits de mer figurent ainsi en tout temps sur la carte, à côté de la bouillabaisse niçoise et de la choucroute de la mer. Quant aux mets de brasserie, il s'agit bien sûr des tripes, pieds de porc, tête de veau ou boudin, en saison... Et si parmi tous ces plats, le client ne sait encore que choisir, la paella fait également la renommée de la maison!

A signaler enfin qu'un sympathique balcon se prête fort bien à des apéritifs. Pour les affamés qui ne peuvent attendre le repas, on pourra y servir, par exemple, des huîtres ou du foie gras. Et après le repas, pour les amateurs, pourquoi ne pas y déguster un «bon» cigare?

### Le Beausite, c'est aussi un magnifique bâtiment

Majestueuse construction, le bâtiment du Beausite s'inscrit dans l'éclatement urbain de la ville à la Belle Epoque et dans la création des quartiers d'Alt, Gambach, Pérolles et Beauregard. Conformément à l'urbanisme de l'époque, on élevait des immeubles dits de rapport le long des grands axes – Pérolles, avenue du Midi ou avenue de Beauregard, par exemple. La situation particulière de la parcelle acquise par l'avocat Alfred Blanc, un promoteur bien connu à Fribourg dans les années 1900, explique la configuration du plan et notamment la très habile articulation de l'immeuble d'angle – le Beausite – qui rattrape le dénivelé tout en s'alignant sur la voirie existante.

Le projet d'un «quartier de maisons urbaines constitué de sept bâtiments» date de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Les plans de l'immeuble actuel – ainsi que du Beausite lui-même – sont l'œuvre de l'architecte fribourgeois Léon Hertling (1867-1948), qui les fit approuver en 1904. La patente du Beausite fut accordée par l'Etat le 30 mars 1909 avec pour desservant Edmond Blanc, le propre fils du promoteur. Après la disparition du Casino-Théâtre des Charmettes et du Café Continental, le Beausite est l'unique témoin, conservé à Fribourg, des grands cafés de la Belle Epoque. A relever particulièrement que la ferronnerie Art Nouveau, probablement issue des ateliers Hertling, est d'une grande qualité, à classer sans autre parmi les meilleures réalisations suisses de l'époque.

### Le cabillaud

En Europe, on nomme «morue» le cabillaud, lorsqu'il est salé et séché. C'est un des poissons les plus pêchés à travers le monde. Excellente source de protéines, de vitamines, de minéraux et d'oligo-éléments, le cabillaud a toutes les qualités: tous les modes de cuisson lui conviennent, sa chair est délicate et ferme. Maigre, il est facile à digérer. De plus, lorsqu'il est séché et salé, il se conserve très longtemps. Et c'est bien sûr lui dont on tire une source importante de vitamine D: l'huile de foie de morue...



Toute l'équipe du Beausite à votre service.

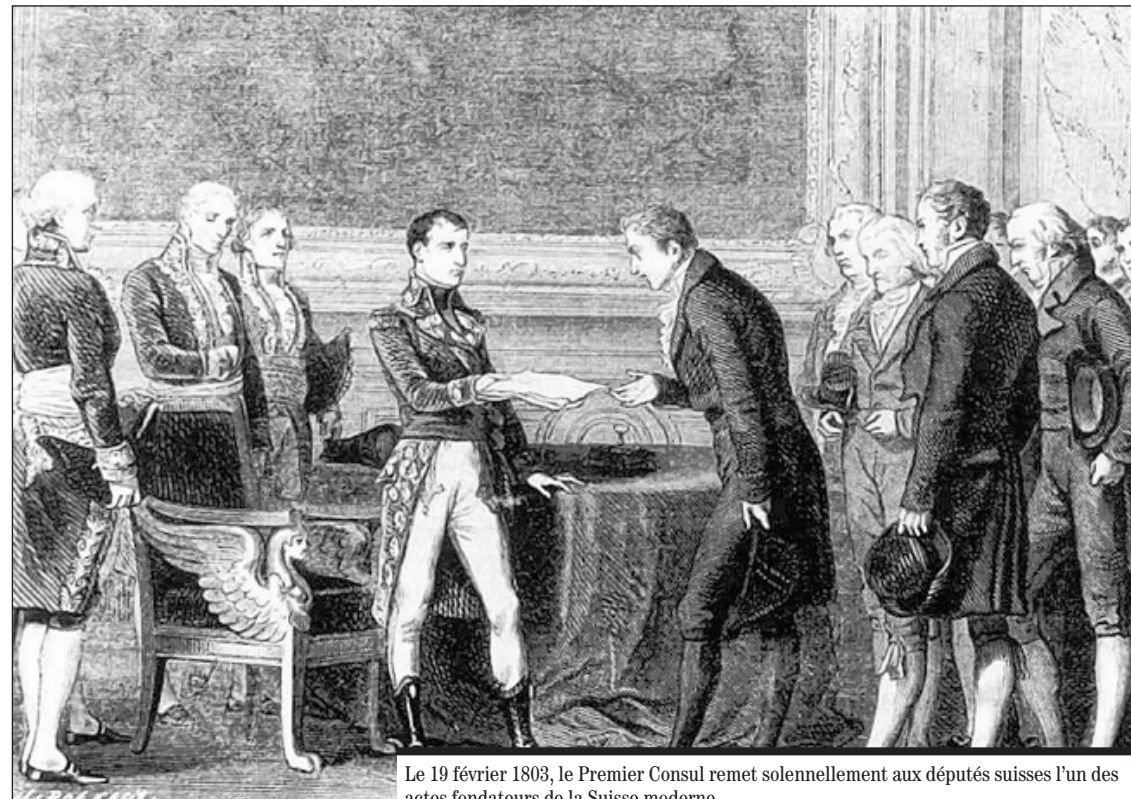
Fribourg – 1803 – Capitale de la Suisse

# LE DIX-NEUF FÉVRIER 1803: UNE «MÉDIATION» POUR LA SUISSE

Il y a précisément deux cents ans, Fribourg, choisi comme l'un des six cantons-directeurs appelés à accueillir à tour de rôle le Directorat confédéral, devient la première capitale tournante de la Suisse et donne en la personne de Louis d'Affry (1743-1810) le premier Landammann, soit en quelque sorte le premier président de la Confédération, doté provisoirement des pleins pouvoirs. Le dix mars 1803, le Gouvernement helvétique fait place à une Commission cantonale de sept membres désignés par Bonaparte, laquelle administre chaque canton jusqu'à la Diète fédérale qui se réunira sur les bords de la Sarine, en été de la même année. Spécialiste des relations franco-suisse, l'historien Alain-Jacques Tornare nous rappelle les circonstances qui ont abouti à l'instauration de la Médiation dans notre pays.

Le Premier Consul Napoléon Bonaparte n'eut de cesse d'obtenir une Suisse pacifiée, raisonnablement divisée et proche de la France. Pour cela, il fallait achever la Révolution, substituer à l'utopie unitaire une vision fédéraliste. Après avoir *in extremis* empêché l'effondrement du Gouvernement helvétique, qui était sur le point d'être balayé par l'insurrection dite fédéraliste dirigée par les tenants de l'Ancien Régime, le Premier Consul convoque à Paris une réunion de délégués suisses sur le modèle de la Consulta – terme corse signifiant «conférence» –, modèle qui avait précédemment réglé à Lyon la question italienne.

Il était grand temps pour la France d'empoigner à bras le corps le dossier helvétique. Cruel constat inscrit noir sur blanc dans le premier paragraphe de l'Acte de



Le 19 février 1803, le Premier Consul remet solennellement aux députés suisses l'un des actes fondateurs de la Suisse moderne.

[D'après une gravure réalisée en 1860 par F. Philippoteaux, extraite de la BHV n° 122, p. 115].

*Médiation:* «L'Helvétie, en proie aux dissensions, était menacée de sa dissolution; elle ne pouvait trouver en elle-même les moyens de se reconstituer.»<sup>1</sup> Le 8 vendémiaire an XI (30 septembre 1802), c'est un Premier Consul déterminé qui proclame à la face d'Helvètes déchirés par la guerre civile: «Habitants de l'Helvétie, vous offrez depuis deux ans un spectacle affligeant. Vous vous êtes disputés trois ans sans vous entendre. Si l'on vous abandonne plus longtemps à vous-mêmes, vous vous tuerez trois ans sans vous entendre davantage (...) Je serai le médiateur de vos différends.»

## La Consulta de Paris

Cinquante-six députés venus de toute la Suisse, dont trois Fribourgeois, se réunirent à Paris, devenu le siège d'une sorte de constituante helvétique. Si les autorités françaises sont bien décidées à faire la part belle aux fédéralistes, ceux-ci doivent admettre quelques principes de base, contraires à leur manière de pen-

ser: «Toute organisation doit émaner de la Révolution, sans qu'aucun droit puisse être fondé sur l'ancien état politique qui a été détruit. Les droits seigneuriaux et toute espèce de privilèges doivent être abolis. La souveraineté nationale consiste dans la volonté légitimement exprimée de l'universalité des citoyens, sans distinction de familles (...) Le Premier Consul désire que chaque canton se trouve organisé suivant sa langue, sa religion, ses mœurs, son intérêt et son opinion, que les diverses parties de la Suisse rentrent dans leurs anciennes habitudes autant que le permettent les intérêts de la France et les maximes libérales consacrées par la Révolution Helvétique et par la nôtre.»<sup>2</sup> Voici posées les bases du caractère officiellement pluri-lingue de la Confédération, alors dominée par le seul élément germanophone. Parmi les fédéralistes figure naturellement Louis d'Affry qui s'empresse de rédiger un projet remarqué de *Pacte fédéral*. Sa modération apparente fait toute sa force dans ce contexte difficile.

Napoléon Bonaparte sait pouvoir compter sur le fils du dernier administrateur des troupes suisses qui avait tout entrepris, de 1789 à 1792, pour sauvegarder l'alliance franco-helvétique. Dans l'optique de Bonaparte, le pouvoir doit revenir aux anciens gouvernants, plus représentatifs et mieux implantés, les unitaires devant se contenter de jouer le rôle de contrepoids. Le retour au pouvoir de personnalités issues de l'oligarchie cantonale permet d'enraciner le nouveau régime dans la traditionnelle amitié franco-suisse.

La Consulta se déroula officiellement à partir du 19 frimaire an XI (10 décembre 1802). D'entrée de jeu, dans son célèbre discours aux députés suisses rassemblés au Château de Saint-Cloud, le Premier Consul Bonaparte l'affirme haut et fort: «La nature a fait votre Etat fédératif. Vouloir la vaincre ne peut être d'un homme sage.»<sup>3</sup> Le coup de génie du futur empereur réside ici en ce qu'il agit comme s'il restaurait un fédéralisme qui n'avait en fait jamais réellement existé aupara-

Freiburg – 1803 – Hauptstadt der Schweiz

vant sous cette forme, même si les opposants à la Révolution helvétique usaient de cette appellation pour tromper les Français sur leurs intentions réelles, à savoir le rétablissement pur et simple de l'Ancien Régime. En prenant les fédéralistes au mot, le Premier Consul pose les bases d'un principe fondamental de la démocratie helvétique et se charge pour les Suisses de rattacher cette notion au passé confédéral. Louis d'Affry allait, sous tous les rapports, dans le sens du Premier Consul. Lors de la seconde séance des députés helvétiques, le 22 frimaire an XI (12 décembre 1802), le Fribourgeois d'Affry prit la parole: «J'ai appris dans le discours plein de bonté que leur a fait le Premier Consul à connaître les vrais intérêts de la Suisse et la place qu'elle devait prendre dans le système politique de l'Europe. Tout est éclairci. Le Premier Consul voit la Suisse pauvre, faible, ayant besoin d'un gouvernement économe et paternel. Le fédéralisme est le seul système qui puisse lui convenir.»<sup>4</sup>

Le 29 frimaire an XI (20 décembre 1802), Louis d'Affry admet qu'il faut «adapter notre future Constitution aux circonstances dans lesquelles nous nous trouvons et au bien-être de la généralité du Pays, de manière à ce que le Peuple soit effectivement représenté, mais qu'occupé essentiellement des travaux qui assurent et augmentent la valeur de ce qu'il possède, il n'abandonne pas son véritable intérêt, pour se livrer à la chimère d'un gouvernement, dont il est incapable».

## La remise solennelle de l'Acte de Médiation

Napoléon déploya la plus rare connaissance des affaires suisses et des besoins divers des cantons. Le 29 janvier a lieu la séance décisive qui dura huit heures. Napoléon Bonaparte préside en personne et œuvre avec une patience et une éloquence remarquable au rapprochement des deux camps en présence. De toute sa carrière, le règlement de la question suisse fut

l'un des dossiers qui lui prit le plus de temps.

Le dix-neuf février 1803, les commissaires suisses sont appelés aux Tuileries, où le Premier Consul, en sa qualité également de président de la République italienne, confie l'Acte de Médiation au député de Fribourg, Louis d'Affry, désigné par lui pour occuper le poste éminent de Landammann de la Suisse, fonction créée par la nouvelle constitution. «Je vous défère, dit-il, les fonctions de Landammann et, avec elles, les pouvoirs

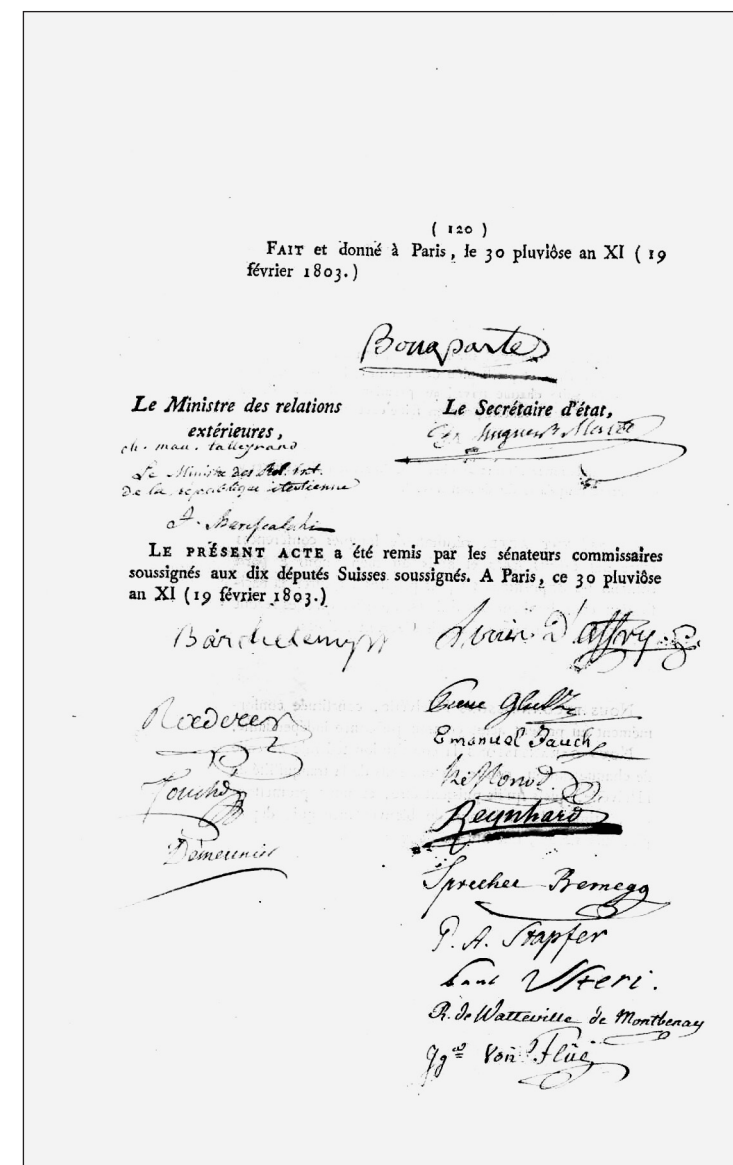
nécessaires pour accomplir la médiation; faites-en usage avec fermeté.» En remettant une constitution établie sur mesure, le chef de l'Etat français tient à préciser: «L'Acte de Médiation vous met en état de vivre indépendants et de prendre rang parmi les peuples de l'Europe du nombre desquels vous étiez déjà presque rayés.»

## Une époque fondatrice

Les premières années du XIX<sup>e</sup> siècle comptent parmi les plus étonnantes et déterminantes de

l'histoire suisse. Le nouveau régime est loin de marquer le début d'une simple époque de transition faisant suite à la spectaculaire République helvétique. L'Acte de Médiation est par essence consensuel, car issu d'un compromis entre les aspirations nouvelles et les forces traditionnelles. Certes, la Consulta entérine purement et simplement les décisions de l'illustre Corse, mais seulement après une longue consultation des parties prenantes. Ainsi, en obligeant les Suisses à dialoguer sur des bases égalitaires, Napoléon Bonaparte nous a apporté un des éléments incontournables de notre identité nationale: le désir de consensus, auquel nous sommes encore si attachés. Encore fallait-il le faire naître et nous en donner le goût! La Médiation a créé les conditions-cadres qui ont permis aux Confédérés de faire l'apprentissage d'un authentique régime fédératif. Point de nouvelles institutions sans redéfinition des différents cantons. En restructurant de force la Suisse, en rééquilibrant le poids de ses différentes composantes et en établissant l'égalité de droit entre les cantons et les anciens territoires sujets ou alliés, la République helvétique d'abord, mais surtout la Médiation – en raison de sa longévité et de sa stabilité – ont posé les fondements solides de l'Etat fédéral tel qu'il parviendra à s'imposer en 1848.

Alain-Jacques Tornare



Conservé aux Archives fédérales de Berne [AFB], l'Acte de Médiation, du 19 février 1803, contient l'Acte fédéral, ainsi que les dix-neuf constitutions cantonales. Sur notre document, on reconnaît notamment les signatures de Bonaparte, de Talleyrand et de Louis d'Affry. [Photo AFB].

<sup>1</sup> Alfred Koelz (Herausgegeben von), *Quellenbuch zur neueren Schweizerischen Verfassungsgeschichte. Vom Ende der Alten Eidgenossenschaft bis 1848*. Bern, Verlag Stämpfli & Cie AG, 1992, p. 159: IV *Mediationszeit 1803-1813*.

<sup>2</sup> Archives nationales, Paris [AN], AF IV 1701, pièce 63 or./Archives fédérales, Berne, P. Paris 361.

<sup>3</sup> *Moniteur universel*, (an XI), n° 102.

<sup>4</sup> AN, 29 AP 21, Papiers Roederer: «Médiation Suisse an XI», 1<sup>re</sup> partie: «Procès-verbal des assemblées générales des députés helvétiques et des opérations de la Commission nommée par le Premier Consul pour conférer avec eux», fol. 21.

17<sup>e</sup> édition / du 16 au 23 mars 2003

# FESTIVAL INTERNATIONAL DE FILMS DE FRIBOURG

«En attendant le bonheur.»  
A juste titre, le nouveau film d'Abderrahmane Sissako fera l'ouverture de la 17<sup>e</sup> édition du Festival international de films de Fribourg. Un intitulé emblématique pour un festival qui se dessine plus que jamais comme un tableau fait de rencontres. De jeunes réalisateurs côtoieront des cinéastes renommés, des regards se croiseront entre le Nord et le Sud, des séminaires engageront des discussions. Le Festival de Fribourg confirme son rôle de relais à travers le monde en général et les œuvres cinématographiques en particulier.

A côté de la compétition officielle, dont la sélection définitive a été révélée le 25 février, le festival a le plaisir d'annoncer le développement d'une nouvelle section. Aujourd'hui intitulée «**Documentaires en compétition**», elle succède au Prix de la presse politique et présente des films de cinéastes engagés. Décerné par un jury spécialisé, composé du photographe Charles-Henri Favrod et des réalisateurs André Gazut et Samir, le Prix du documentaire s'élève désormais à 6000 fr. suisses, attribués conjointement par le quotidien «La Liberté» et la Télévision suisse romande, nouveau partenaire cette année.

Parmi les cinq membres qui composeront le **jury international**, le festival accueillera **Tatiana Gaviola** (réalisatrice de documentaires et professeur de cinéma à l'Université de Santiago, Chili), **Pradip Biswas** (critique de cinéma, auteur de nombreux ouvrages sur des réalisateurs, Inde), **Licínio Azevedo** (réalisateur de documentaires très présents à Fribourg, Mozambique), **Jean-Loup Passek** (directeur de la Caméra d'or à Cannes, fondateur du Musée de la photographie au Portugal, éditeur au Centre Georges Pompidou à Paris, France) et **Kate Marzal-Reidy** (cofondatrice du cinéma d'art et d'essai Spoutnik à Genève).

Autre nouveauté: une série de **séminaires** s'inscrit dans le programme, occasion rêvée pour les étudiants et le public de partager les expériences des cinéastes invités. Ainsi y participeront: Abderrahmane Sissako, Mario Handler, présent dans «Documentaires en compétition», Patricia Plattner, Shaji Karun, qui inaugurent la section «Regards croisés», et Fernando Perez, qui commentera la thématique visuelle et narrative de son dernier film,

*Suite Habana*, présenté en compétition officielle. Chaque matin, du lundi au vendredi, ils exposeront leur manière de travailler, leur vision du cinéma, leur culture.

Rappelons encore la rétrospective consacrée aux **comédies musicales**: au même titre que les grands romans populaires du XIX<sup>e</sup> siècle, les comédies musicales ont le mérite de donner, a posteriori, un instantané assez fidèle des aspirations populaires de leur époque. De l'Argentine

à l'Australie, de la Guinée à la Corée du Sud, sans oublier l'Égypte et l'Inde, le festival propose un tour du monde de la comédie musicale, avec des films de Paul Leduc, Youssef Chahine, Park Je-hyun ou Kapoor Raj. Les recherches et la conception de la rétrospective ont été confiées à Martin Girod, directeur du Filmposium de la ville de Zurich, qui la présentera à l'issue du festival.

Les films en sélection sont également présentés à Bulle et Guin.

Fribourg – 1803 – Capitale de la Suisse

Freiburg – 1803 – Hauptstadt der Schweiz

## Fribourg rend hommage à Louis d'Affry (1743-1810), premier Landammann de la Suisse en 1803 et Avoyer de Fribourg

Dans le cadre des manifestations marquant le bicentenaire de l'Acte de Médiation et de la première Diète fédérale sur les bords de la Sarine, la Ville et l'Etat de Fribourg rendront un hommage officiel au premier Landammann que compta la Suisse de la Médiation, en la personne de Louis d'Affry. Cette manifestation publique se déroulera le lundi 10 mars 2003 à la rue Pierre-Aeby N° 16, selon l'horaire et le programme suivants:



Portrait de Louis d'Affry, premier Landammann de la Suisse, par Joseph de Landerset (1807). [© MAHF]

18 h – 19 h: Inauguration d'une plaque commémorative par les autorités de la Ville et du Canton de Fribourg, en présence de la Fondation d'Affry (Givisiez), de l'Université de Fribourg, et avec le concours de la Société d'Histoire du Canton de Fribourg et du Deutscher Geschichtsforschender Verein des Kantons Freiburg. Cet hommage sera par ailleurs agrémenté par La Concordia, Corps de musique officiel de la Ville de Fribourg. A relever que la date du 10 mars correspond à la journée qui vit, en 1803, le début officiel du régime de l'Acte de Médiation (1803-1813/14), incarné par le Fribourgeois Louis d'Affry. Quant à l'ancienne résidence de ville de la famille d'Affry, sise précisément au n° 16 de la rue Pierre-Aeby, elle abrite actuellement le Département des sciences de l'antiquité de l'Université.

## Freiburg ehrt Louis d'Affry (1743–1810), 1803 ersten Landammann der Schweiz und Schultheissen von Freiburg

Stadt und Staat Freiburg eröffnen die Reihe der verschiedenen Anlässe zur Erinnerung an die Mediationsakte von 1803 und der ersten Tagsatzung der Schweiz in Freiburg am Montag, den 10. März 2003, von 18 bis 19 Uhr in der Pierre-Aeby-Strasse 16 mit der Ehrung von Louis d'Affry, des ersten Landammanns der Schweiz und Schultheissen von Freiburg. Am 10. März 1803 trat die Mediationsakte in Kraft. Deshalb enthüllen die Stadt- und Kantonsbehörden am Stadthaus von Louis d'Affry, heute Sitz des Departements der Altertumswissenschaften der Universität, eine Gedenktafel. Der Festakt, mitgetragen von der Stiftung d'Affry in Givisiez, der Universität Freiburg, der Société d'Histoire du Canton de Fribourg und dem Deutschen geschichtsforschenden Verein des Kantons Freiburg, wird vom offiziellen Musikkorps der Stadt, der Concordia, musikalisch umrahmt. Interessierte sind herzlich zur Teilnahme eingeladen.

Offert par CORIOLIS à la région fribourgeoise

## LE THÉÂTRE DES MUMMENSCHANZ

**Cette salle professionnelle de 470 places sera implantée à Villars-sur-Glâne après avoir fonctionné durant l'Expo.02 sur l'artéplage de Bienne. Elle intégrera le Centre de création scénique fribourgeois - l'Espace Nuithonie - qui remplacera l'Espace Moncor, d'après les plans de l'architecte lauréat du concours d'architecture.**

**La troupe de réputation mondiale y organisera chaque année durant une dizaine de jours et par ses propres moyens un festival international de théâtre non verbal.**

Au départ, il était entendu que le Théâtre des Mummenschanz serait transféré après l'Expo.02 dans la ville de Saint-Gall. Pourtant, le 22 septembre dernier, le peuple saint-gallois refusa les crédits nécessaires à cette opération. Averties par le directeur du théâtre de l'Espace Moncor, les communes de l'Entente intercommunale relative à la réalisation d'infrastructures culturelles dans l'agglomération fribourgeoise (Fribourg, Villars-sur-Glâne, Granges-Paccot, Givisiez et Comminboeuf), regroupées sous le nom de CORIOLIS, entrèrent en contact avec la Fondation Mummenschanz à la fin octobre 2002. Le 10 décembre, finalement, la Fondation informa CORIOLIS qu'elle envisageait de retenir la candidature fribourgeoise parmi sept autres villes ayant fait part de leur intérêt. A partir de là, les choses ont évolué très vite.

Le bureau d'architecture lausannois de Marc Ruetschi, lauréat du concours d'architecture pour le Centre de création scénique à Villars-sur-Glâne, a été immédiatement mandaté pour faire une étude de faisabilité sur la possibilité d'intégrer le Théâtre Mummenschanz dans son projet ARTSCENIC. Cette étude étant concluante, la commune de Villars-sur-Glâne put signer une convention lui permettant, en préfinançant l'opération pour le compte de CORIOLIS, d'acquérir une salle professionnelle pour 3 millions de francs, clés en mains, y

compris tous les équipements techniques, le transfert depuis Bienne et le montage sur place. Le coût de la construction d'un deuxième bâtiment qui composera l'Espace Nuithonie avec la salle des Mummenschanz est estimé à environ 8,5 millions de francs.

Ainsi, ce centre de création scénique sera doté d'une salle de 470 places, avec possibilité de réduire la jauge à 150 places, d'une deuxième salle d'environ 120 places, d'un plateau de répétitions, d'un espace neutre type «galerie», d'un foyer généreux avec bar, cuisine, WC et billetterie, ainsi que de locaux administratifs et techniques, de loges et d'un atelier de finition des décors. Il permettra enfin aux créateurs fribourgeois et d'ailleurs de travailler dans des conditions adéquates et remplacera, comme prévu, le théâtre de l'Espace Moncor, dont la pérennité n'était pas assurée au-delà de 2004.

Et cerise sur le gâteau: la Fondation Mummenschanz organisera chaque année, hors programme et à ses frais, un festival international

de théâtre non verbal, qui apportera un rayonnement bienvenu à l'Espace Nuithonie et à toute la région de Fribourg.

La jauge des salles de l'Espace Nuithonie permettra d'axer la deuxième salle, prévue par CORIOLIS à Fribourg, essentiellement sur les concerts, l'opéra et le ballet, ce qui garantira de manière encore plus évidente la complémentarité entre les deux nouvelles infrastructures culturelles prévues pour la région de Fribourg.



### Au Musée d'art et d'histoire

#### L'œuvre du mois



*Scènes de la Vie du Christ* d'Anton Henckel, 2<sup>e</sup> quart du XVI<sup>e</sup> siècle [© MAHF].

Mardi 11 mars 2003, de 18h15 à 18h45 env., M<sup>me</sup> Caroline Schuster Cordone, historienne d'art, présentera *Scènes de la Vie du Christ*, une œuvre d'Anton Henckel réalisée dans le second quart du XVI<sup>e</sup> s.

A ce jour, le Musée d'art et d'histoire possède quatre panneaux sur bois attribués à l'artiste Anton Henckel, panneaux datés du second quart du XVI<sup>e</sup> siècle. Ces œuvres représentent des scènes tirées de la vie du Christ, notamment: la *Vocation de saint Pierre*, le *Christ au Jardin des Oliviers*, le *Portement de croix*, ainsi que la *Mise en croix*.

Témoignant du goût de l'art du Moyen Age finissant pour des compositions complexes et de vastes paysages, ces œuvres se caractérisent par une richesse de détails prodigieuse que le public découvrira au fil de l'observation et de la présentation.

Entrée libre.

Musée d'art et d'histoire (MAHF), rue de Morat 12, 1700 Fribourg.

### Les gagnants du concours N° 190 4/10

En séance du Conseil communal du 28 janvier 2003, M. le Syndic Dominique de Buman a procédé au tirage au sort des gagnants de notre concours N° 190.

La réponse à donner était: «la truite».

Le tirage au sort a donné les résultats que voici:

#### 1<sup>er</sup> prix: M<sup>me</sup> Reine Ruffieux

gagne un bon d'une valeur de 50 francs offert par le Café-Caveau de l'Ours ainsi qu'un livre, *Fribourg nostalgique*, d'Aloys Lauper, Editions Ketty et Alexandre, 1996.

#### 2<sup>e</sup> prix: M. Raphaël Bugnon

gagne une carte de parking de 50 francs au Parking de la route des Alpes.

#### 3<sup>e</sup> prix: M<sup>me</sup> Mathilde Gisler

gagne l'ouvrage *Fribourg magique* d'Ales Jiranek et Etienne Chatton, publié aux Editions Slatkine, Genève 1998.

#### 4<sup>e</sup> prix: M<sup>me</sup> Betty Roubaty

gagne deux cartes multi-courses TPF réseau entier d'une valeur de 12 francs chacune, soit 24 francs.

#### 5<sup>e</sup> prix: M<sup>me</sup> Simone Charrière

gagne une Taxcard de 10 francs.

Nos remerciements aux entreprises qui ont offert les prix, réunies dans le petit bandeau publicitaire ci-dessous.

## Service cantonal des biens culturels

# NOUVELLES PUBLICATIONS

**Il n'y a pas d'autre menace sur le patrimoine plus insidieuse que l'ignorance. Combien de trésors perdus faute de connaissance ou pire, parce qu'on a voulu trop bien faire ou qu'on ignorait comment s'y prendre pour assurer leur conservation? L'une des tâches principales attribuées par la loi au Service des biens culturels est de favoriser la connaissance et le respect des biens culturels par l'information au public, aux propriétaires et aux personnes en charge de leur conservation. La parution d'une nouvelle série de fiches illustrant des restaurations exemplaires, ainsi qu'une nouvelle série de fiches consacrées à l'architecture de la ville de Fribourg tente de répondre à cette exigence et à ce besoin de (re)connaissance.**

### Nouvelle série – les fiches *Conservation*

Pour offrir une information plus directe et mieux ciblée, le Service des biens culturels lance la publication de fiches présentant des cas de remise en état et de transformation de bâtiments protégés.

La 1<sup>re</sup> série présente deux transformations d'anciennes fermes, une réhabilitation d'habitation en Vieille-Ville de Fribourg et la restauration d'un décor peint. Le choix se veut significatif de la diversité des objets qui composent le patrimoine culturel bâti tout en évoquant les problèmes posés par leur conservation.

Par des illustrations de solutions, nous avons voulu montrer les objectifs visés et la manière de les atteindre. Les règles se construisent dans une relation étroite à la pratique. Elles la précèdent et la guident, mais elles en subissent

également l'influence. Au-delà de la fonction d'information et de conseil, la présentation de cas de conservation du patrimoine culturel bâti est utile dans la mesure où elle permet également de préciser une déontologie.

### Deuxième livraison – les fiches *Fribourg*

Le recensement des biens culturels immeubles et le secteur médiéval du Service archéologique livrent le résultat de recherches conjointes en ville de Fribourg, généralement liées à des restaurations ou à des projets de transformation.

La maison de Raemy-Kaesser (Samaritaine 9) et l'ancienne maison Flury (Petit-St-Jean 37) nous ont livré des informations précieuses sur les débuts de l'habitat collectif. Le Werkhof et l'ancienne minoterie de Pérolles (Wilhelm-Kaiser 13), tous deux incendiés, sont des témoins essentiels d'une histoire économique attachée longtemps aux rives de la

Sarine avant de gagner le Plateau de Pérolles après 1870.

L'hôtel Ratzé – siège du Musée d'art et d'histoire – et le funiculaire sont deux icônes de la ville de Fribourg. La maison du capitaine Ratzé, considérée au XVII<sup>e</sup> siècle comme la plus belle de la ville de Fribourg, inaugure la présentation des maisons patriciennes les plus importantes de la ville. Deux fiches évoquent enfin un patrimoine plus contemporain. L'école de la Neuveville est issue d'un des premiers concours architecturaux lancés dans le canton. Le quartier St-Pierre permet d'aborder un thème d'urbanisme montrant les permanences et les changements qui affectent le quotidien des villes.

Personnes de contact:

Claude Castella

026 305 12 85 – 079 515 57 78

castellaC@fr.ch

Aloys Lauper

026 305 12 91 – 079 541 76 29

lauperA@fr.ch

## Tabagisme passif

**Le tabagisme passif concerne aussi les enfants, et leur organisme en pleine croissance n'échappe pas aux effets néfastes. Selon une étude récente, les enfants qui respirent passivement de la fumée de cigarette ont un taux sanguin de vitamine C diminué.**

Les auteurs de cette analyse ont mesuré les taux de vitamine C chez 512 enfants âgés de 2 à 12 ans, tous exposés à un tabagisme passif. Comparés à des sujets témoins ne vivant pas dans une atmosphère enfumée, et malgré une alimenta-

# N'ENFUMEZ PAS LES ENFANTS!

tion similaire, les enfants de parents fumant à leur domicile présentent une **baisse sanguine significative en cette vitamine.**

Cette constatation reste vraie même pour de très faibles expositions au tabac. Par ailleurs, cet effet du tabagisme passif semble affecter **davantage les filles que les garçons**; jusqu'à présent aucune explication n'a pu être proposée à cette inégalité entre les sexes.

Ce résultat fait écho à plusieurs études précédentes ayant démontré chez les fumeurs des niveaux de vitamine C plus faibles



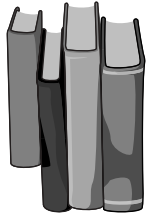
que chez les non-fumeurs. Mais cette nouvelle analyse démontre que ce même phénomène s'observe en cas de tabagisme passif et que **les enfants n'y échappent pas.**

Que vous soyez fumeur, certes, c'est votre choix en toute connaissance des risques pour

votre santé. Cependant, vous devez prendre vos **responsabilités** jusqu'au bout, **en respectant les non-fumeurs et surtout les enfants.** Ne leur imposez pas les dangers de votre fumée de cigarette.

Dans une pièce, les substances toxiques dégagées par le tabac sont tenaces et restent présentes durant de très longues heures. Évitez donc de fumer chez vous et chez les autres. Sortez ou faites-le à la fenêtre. Et enfin, **on ne devrait plus jamais fumer dans une pièce fermée en présence d'un enfant.**

In der Bibliothek



## HERAUSGEPICKT

Klassifikation der Sachbücher: **Ziffer 8: Sprach- und Literaturwissenschaft.** 802: Englisch; 803 Deutsch; 804 Französisch; 805 Italienisch; 806 Spanisch und Portugiesisch. Hier stehen z.B. Namenbücher wie «Das grosse Buch der Vornamen», Anleitungen zum Briefschreiben wie «Briefe gut und richtig schreiben» und Sprachkurse, zum Teil mit Kassetten oder CDs. Bei 82 beginnt die Literaturwissenschaft: Zu erwähnen sind vor allem die Nachschlagewerke: «Pongs Lexikon der Weltliteratur», «Kindlers Literaturgeschichte der Gegenwart» oder auch das mehrbändige «Lexikon der Kinder- und Jugendliteratur», wo man Wiedersehen feiern kann mit den Lieblingsbüchern aus unseren Kindertagen und deren Autorinnen und Autoren. Auch einzelne Bücher zum Thema Sprache und Literatur sind beachtenswert, so der Band über Uderzo/Goszinni und ihre Bildergeschichten um Asterix oder, für Freiburg immer aktuell, «Röstigraben, das Verhältnis zwischen deutscher und französischer Schweiz» von Christophe Büchi.

Die ersten Neuanschaffungen 2003 sind eingetroffen. Hier eine kleine Kostprobe:

Ein tief aufrührendes Buch ist «**Mein verwundetes Herz – das Leben der Lilli Jahn 1900–1944**», in welchem Martin Doerry dem Leben seiner jüdischen Grossmutter Lilli Jahn nachspürt. Da sie Jüdin war, liess sich ihr Mann von ihr, der fünffachen Mutter, scheiden und setzte sie so schutzlos den Nazis aus. Sie wurde in ein Arbeitslager interniert und die Kinder unter der Obhut der Ältesten sich selbst überlassen. Das Buch besteht zum Teil aus dem Briefwechsel mit ihren Kindern aus der Zeit im Lager von Herbst 1943 bis zu ihrem Tod in Auschwitz im Sommer 1944 und gibt so direkt Einblick in ein gestörtes Familienleben aus schwieriger Zeit.

In ferne Länder und zu abenteuerlichen Schicksalen führen uns «**Kumari, meine Tochter aus**

**Nepal**» der Holländerin Trees van Rijswijk, die Geschichte der Adoption einer kleinen Nepalesin; «**Die Vergessenen der Taiga**», in dem Wassili Peskow das Leben einer seit über siebzig Jahren von jeder Zivilisation getrennten, in der russischen Taiga lebenden Familie erzählt und «**Jenseits der grossen Stille**» von Christopher Ross, das Leben einer Frau in der Wildnis Alaskas.

Auch verlockende neue Sachbücher können wir vorstellen:

Aus der Reihe «50 Klassiker» vom Gerstenbergverlag wurden vier weitere Bände gekauft. «**Bibel – die bekanntesten Geschichten des Alten Testaments**» bringt nicht nur Nacherzählungen und viele Illustrationen, sondern auch den realgeschichtlichen Hintergrund dazu. Auch «**Künstlerinnen – Malerinnen, Bildhauerinnen und Photographinnen**», «**Paare – die berühmtesten Liebespaare**» und «**Siege und Niederlagen: militärische Entscheidungen von Troja bis Jom Kippur**» sind alle mit bibliographischen Angaben zu Büchern, Filmen und Museen versehen.

Neue Ergebnisse aus der Verhaltenspsychologie werden uns vom Autorenpaar Allan und Barbara Pears mit einem Augenzwinkern vorgestellt in zwei Büchern mit den sprechenden Titeln «**Warum Männer nicht zuhören und Frauen schlecht einparken**» und «**Warum Männer lügen und Frauen immer Schuhe kaufen**». Wer Zeit zum Stricken hat, findet neue Modelle in «**Pullis und Jacken – neue Ideen, chic und schnell**». Es soll ja Frauen geben, die gleichzeitig stricken und lesen können. Ein Besuch in der Bibliothek lohnt sich in diesem Fall doppelt.

**Deutsche Bibliothek Freiburg**

Spitalgasse 2  
1700 Freiburg  
Tel. 026 322 47 22

**Öffnungszeiten:**

Montag, Dienstag, Donnerstag,  
Freitag 15–18 Uhr  
Mittwoch 9–11 und 15–20 Uhr  
Samstag 10–12 Uhr

A la Bibliothèque



## LECTURES CHOISIES

Dans notre article de janvier, nous avons fait mention de notre salle de lecture. Attardons-nous ce mois-ci, et les suivants, sur son organisation. Elle se plie aux règles de la classification des documentaires, en usage dans notre bibliothèque, celle-ci s'étendant des décimales 030 à 990.

**030:** encyclopédies et dictionnaires. Vous y trouvez: l'Encyclopædia Universalis, celle des Connaissances actuelles, l'Encyclopédie Alpha, Tout l'Univers, le Grand Larousse (5 volumes), le Dictionnaire de la langue française Bordas, le Petit Robert, le Robert des noms propres, le dictionnaire analogique, celui des synonymes, des citations françaises, le Petit Mourre (sur l'histoire), un Dictionnaire thématique visuel et d'autres encore.

Nous vous proposons, par ailleurs, les ouvrages suivants:

**Un si charmant village**, de Narcisse Praz. Le Valais un peu avant la Seconde Guerre mondiale. Les conditions sont difficiles: les hommes au barrage, les femmes au village, pour des salaires de misère avec, en toile de fond, la bénédiction de l'Eglise, le sérieux de la politique, les rancœurs ancestrales.

**Fric en vrac à Carouge**, de Corinne Jaquet. Roger Pfund, graphiste spécialisé dans la création de billets de banque, disparaît mystérieusement. Le commissaire Simon soupçonne le milieu des faux-monnayeurs. Une nouvelle aventure policière dans les quartiers de Genève.

**Chamelle**, de Marc Durin-Valois. Pour fuir la sécheresse il faut quitter le village et prendre la bonne route, dans l'espoir de trouver de l'eau. Longue errance dans le désert, confrontations entre une implacable nature et la cruauté des hommes.

**Le voyage vertical**, de Enrique Vila-Matas. Pérégrinations d'un

sexagénaire catalan qui, après avoir été expulsé de son domicile conjugal par son épouse, le lendemain de leur cinquante ans de mariage, se retrouve enfin seul et face à lui-même.

**Dragons**, de Marie Desplechin. Ne réveillez pas le dragon qui dort! Telle pourrait être l'injonction que les personnages de ce livre s'adressent à eux-mêmes. Ce roman parle du peu de fiabilité du réel. Après l'univers intimiste de *Sans moi*, l'auteur fait passer sur ce roman le souffle de l'imaginaire, avec une virtuosité et une force d'émotion rares.

**La fin d'une époque**, d'Evelyn Waugh. L'auteure se moque, dans ce recueil, de tout ce qu'elle aime: les mœurs de la «gentry», ce climat d'amitié étudiante, sempiternellement prolongé, propre aux anciens d'Oxford, et les lointains voyages hors des brumes de Londres.

**Un été indien**, de Truman Capote. Le jeune narrateur doit quitter contre son gré la demeure ancestrale. L'atmosphère nostalgique et dramatique de cette nouvelle magnifique prend, dans l'esprit du héros, la forme d'un rêve.

**Sex dolls**, de Reggie Nadelson. L'enquête palpitante d'un ancien flic new-yorkais à la poursuite d'un chef d'un gang de prostituées des pays de l'Est. Voyage à travers une Europe sans frontières.

**Bibliothèque de la Ville de Fribourg**

Rue de l'Hôpital 2, entrée C.

**Horaire:**

lundi, mardi, jeudi, vendredi  
de 14 h à 18 h,  
mercredi de 10 h à 20 h,  
samedi de 10 h à 12 h.

Site Internet de la Ville de Fribourg

[www.ville-fribourg.ch](http://www.ville-fribourg.ch)



# Abonnement presto

Das Abonnement der öffentlichen Verkehrsmittel der Agglomeration Freiburg

## Damit Sie richtig in Fahrt kommen !

Mit Presto haben Sie beide Hände frei, um unbeschwert ins Stadtzentrum und in die Agglomeration Freiburg zu gelangen.

Presto ist ein massgeschneidertes Abonnement für Pendler, Studierende und Schüler der Agglomeration Freiburg.

Sparen Sie sich die leidigen Parkplatzprobleme, verringern Sie Ihre Auto-spesen, tragen Sie aktiv zum Schutz unserer Umwelt bei !

### Kommen Sie richtig in Fahrt mit Presto !

Mit dem preisgünstigen Presto-Abonnement können Sie entweder frei im gesamten Perimeter der CUTAF oder in den von Ihnen ausgewählten Zonen ein öffentliches Verkehrsmittel benutzen.

Das Abonnement des Verkehrsverbunds wird von TPF, SBB und Postauto innerhalb des gesamten CUTAF-Perimeters anerkannt.



## Leistungs-verbesserungen der CUTAF/TPF im öffentlichen Verkehr

### Linienweiterungen

#### Marly – Pérolles – St. Leonhard – Portes de Freiburg (Städtische Linie 1)

Verlängerung der Linie von Pérolles-Charmettes nach Marly sowie vom Forum Freiburg bis zu den Portes de Freiburg (viermal stündlich). Hin- und Rückfahrt über Forum Freiburg.

#### Musy – Windig – Kantonsspital – Guintzet (Städtische Linie 6)

Verlängerung der Linie vom Kantonsspital bis zum Guintzet über das Pflegeheim des Saanebezirks. Wie bisher verkehren drei Busse stündlich.

#### Freiburg – Granges-Paccot – Givisiez / La Faye (Regionale Linie 41)

Die abgeänderte Linie führt über die Avenue Weck-Reynold, Chambloux, Chantemerle, die Chavully-Brücke und Chenevière bis zum Théâtre des Osses (Endstation). Zu Spitzenzeiten verkehren die Busse jede halbe Stunde, ansonsten im Stundentakt.

### Neue Linie

#### Freiburg – Villars-sur-Glâne – Matran – Avry – Rosé (Regionale Linie 38)

Vom Busbahnhof Freiburg führt die neue Linie über Beauregard, Moncor, Bahnhof Villars-sur-Glâne, Matran-Centre, Avry-Centre und Avry-Ecole zum Bahnhof Rosé (Endstation). Die Busse verkehren im Stundentakt.

### Zusätzliche Kurse

#### Freiburg – Bourguillon / Bürglen – St. Ursen (Regionale Linie 27)

Fünf zusätzliche Busse (Hin- und Rückfahrt) werden in den Fahrplan aufgenommen.

### Juniorkarte

Die zum Preis von Fr. 20.- verkaufte JUNIOR-Jahreskarte ermöglicht Kindern und Jugendlichen zwischen 6 und 16 Jahren die kostenlose Benützung der öffentlichen Verkehrsmittel, wenn sie sich in Begleitung eines Elternteils befinden, der ein Presto-Abonnement der CUTAF besitzt. Zudem berechtigt die Karte zum kostenlosen Besuch der Expo.02.

### Wie können Sie Presto erwerben ?

**Fribourg** : TPF - Busbahnhof, SBB-Bahnhof, TPF - Verkaufsstelle (rue des Pilettes 3), Kiosk (TPF-Verkaufsstellen) • **Belfaux** : TPF - Bahnhof (Dorf) • **Corminbeuf** : Gemeindeverwaltung • **Düdingen** : SBB-Bahnhof • **Granges-Paccot** : Gemeindeverwaltung • **St. Ursen** : Die Post • **Tafers** : Die Post

#### Per Telefon :

026 351 02 00 (TPF - Verkaufsstelle)  
0900 300 300 (1.19 / min.) (SBB)

Per Internet : [www.presto.ch](http://www.presto.ch)

#### Presto Erwachsene

2. Klasse	1-2 zonen	3 zonen	4 zonen und mehr
7 Tage	Fr. 24.-	Fr. 27.-	Fr. 30.-
1 Monat	Fr. 48.-	Fr. 54.-	Fr. 60.-
1 Jahr	Fr. 480.-	Fr. 540.-	Fr. 600.-

#### 1. Klasse (Zug)

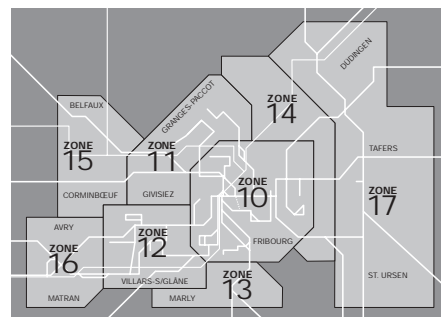
7 Tage	Fr. 40.-	Fr. 45.-	Fr. 50.-
1 Monat	Fr. 80.-	Fr. 90.-	Fr. 99.-
1 Jahr	Fr. 800.-	Fr. 900.-	Fr. 990.-

#### Presto Junior (bis 25. Altersjahr)

	1-2 zonen	3 zonen	4 zonen und mehr
7 Tage	Fr. 17.-	Fr. 19.-	Fr. 22.-
1 Monat	Fr. 33.-	Fr. 38.-	Fr. 43.-
1 Jahr	Fr. 330.-	Fr. 380.-	Fr. 430.-

Das Presto-Abonnement ist persönlich und nur zusammen mit der Grundkarte gültig. Um diesen Ausweis (Gültigkeitsdauer 5 Jahre) zu erhalten, legen Sie bitte Ihrer ersten Abo-Bestellung eine Passfoto bei.

Die Zone 10 entspricht 2 Zonen



gültig mit



Der Verkehrsverbund der Agglomeration Freiburg

# M É M E N T O

## CONCERTS

- **Jonhathan Gilad** – Récital de piano  
je 27 février, 20 h, aula magna de l'Université de Miséricorde.
- **Vincent Perrenoud** – orgue  
et **Jean-Christophe Gawrysiak**  
– violon  
ve 14 mars, 20 h 30, église du Collège  
Saint-Michel.
- **La Lyre de Fribourg**  
direction: Marie-Jo Conus; sa 15 mars,  
20 h, aula du CO de Jolimont.
- **L'Orchestre des jeunes**  
de Fribourg  
chef invité: Paul Coker; avec Patrick  
Genet (violon); œuvres de Beethoven  
(5<sup>e</sup> Symphonie) et Brahms (concerto  
pour violon); di 23 mars, 17 h, aula  
magna de l'Université de Miséricorde.
- **Le Chœur symphonique**  
de Fribourg  
Requiem de Mozart; di 23 mars, 17 h,  
église du Collège Saint-Michel.
- **André Fischer** – guitare  
œuvres de José, Piazzola et Ponce;  
ma 25 mars, 20 h 15, Espace Jean Tin-  
guely-Niki de Saint Phalle.
- **Les chemins de Traverse**  
trio de flûtes traversières: Barbara  
Minder, Isaline Dupraz, Mathieu Ami-  
guet; œuvres de Boismortier, Stamitz  
et Pierné; sa 29 mars, 20 h 30, chapelle  
de l'Hôpital des Bourgeois (rue de  
l'Hôpital 2).

## FRI-SON

Fonderie 13

- **Die Welttraumforscher / Nova**  
Huta / Neangin  
ve 28 février, 22 h.
- **Jimi Tenor & His Big Band**  
ve 7 mars, 22 h.
- **Asian Dub Foundation**  
sa 8 mars, 22 h.
- **Soulfly**  
di 9 mars, 22 h.



Jimi Tenor à Fri-Son

## CENTRE LE PHÉNIX

Rue des Alpes 7

- **Exposition/vente de kelims**  
(tapis de laine) kurdes  
du ve 28 février au di 2 mars,  
de 20 h à 24 h.
- **Conférence:**  
**la situation des réfugiés kurdes**  
ve 28 février, 20 h.
- **Musique et folklore kurde**  
avec Zazwaj et koma ehmedé xanî; sa  
1<sup>er</sup> mars, 20 h.
- **Films et spécialités culinaires**  
kurdes  
«Le voyage vers le soleil», «Une chan-  
son pour Beko», «La terre»; di 2 mars,  
17 h.

## ESPACE MONCOR

Route de Moncor 12  
Villars-sur-Glâne

- **Lio chante Prévert**  
sa 22 mars, 20 h 30.
- **Comédie sur un quai de gare**  
de Samuel Bencherit, par l'Atelier  
Théâtre Actuel; avec Jean-Louis et  
Marie Trintignant; sa 8 mars, 20 h 30.
- **Buchettino**  
d'après le «Petit Poucet», par la Socie-  
ta Raffaello Sanzio; pour jeune public  
de 8 à 10 ans; sa 15 et di 16 mars, 14 h  
et 17 h.

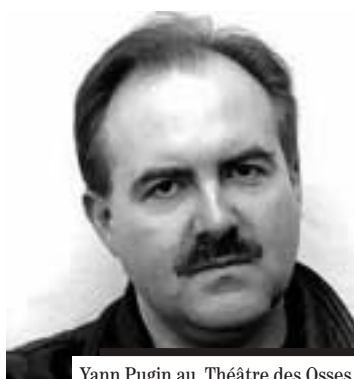


Jean-Louis et Marie Trintignant  
à l'Espace Moncor

## THÉÂTRE DES OSSES

2, rue Jean-Prouvé, Givisiez

- **Cabaret Prévert**  
mise en scène Gisèle Sallin, avec Véro-  
nique Mermoud et Yann Pugin; les ve,  
sa et di, du 1<sup>er</sup> mars au 13 avril  
(les ve et sa à 20 h, le di à 17 h).



Yann Pugin au Théâtre des Osses

- **Café littéraire: Michel Ritter**  
je 13 mars, 19 h.

## THÉÂTRE / THEATER

- **La Génisse et le Poney**  
comédie en deux actes; sa 8 et 15,  
me 12, je 13, ve 14 et sa 15 mars, 20 h,  
aula du CO de Pérolles.
- **Das Kind**  
von Jon Fosse; gespielt von Neues  
Theater Halle; Dienstag 18. März, 20 h,  
aula magna der Universität Miséricorde.

## LE BILBOQUET

(Rte de la Fonderie 8b)

- **Les Déchainés**  
Improvisations; présenté par la Ligue  
d'improvisation professionnelle suisse;  
lu 10 et 24 mars, 20 h.
- **Vincent Roca**  
sa 15 (21 h), di 16 mars (18 h).

## KELLERPOCHE

Rue de la Samaritaine 3

- **Schminken für Fasnächtler**  
Sonntag, 2. März, 11 h.
- **Karnevalsparty**  
Dienstag, 4. März, 21 h.
- **Petterson zeltet**  
mit Jörg Bretschneider, Figurenthea-  
ter; Sonntag, 16. März, 11 h und 14 h 30.
- **Glückliche Paare**  
mit dem Narrenpack  
Samstag, 22. März, 20 h 30.

## LE NOUVEAU MONDE

Route des Arsenaux 12a

- **Andre Passarinho et Arrastao**  
Capoeirafox – For reggae; ve 28 février,  
21 h.

## CONFÉRENCES

- **Connaissance du monde:**  
**Antarctique**  
je 27 février, 16 h et 20 h, salle du CO  
de Jolimont.
- **Natel, smog électromagnétique:**  
**vrais ou faux dangers?**  
café scientifique; je 27 février, 18 h,  
Café-Restaurant Le Central  
(rue Saint-Pierre).
- **La vie secrète de la locustelle**  
**luscinoïde**  
me 5 mars, 20 h 15, Café du Jura  
(rte du Jura 20).
- **Anton Henckel, Scènes de la pas-**  
**sion (2<sup>e</sup> quart du XVI<sup>e</sup> siècle)**  
par Caroline Schuster Cordone; ma 11  
mars, 18 h 15, Musée d'art et d'histoire  
(rue de Morat 12).

# M É M E N T O

- **Flora Helvetica: réflexions sur la signification des noms de fleurs** par Ernest Gfeller; me 12 mars, 20 h, auditorio de l'Institut de biologie végétale (rue Albert-Gockel 3).
- **La thérapie alchimique** par Toni Céro; je 13 mars, 20 h, Librairie Bien-Etre (rue des Epouses 5).
- **Connaissance du monde: Istanbul** me 19 et je 20 mars, 16 h et 20 h, salle du CO de Jolimont.
- **La prévention: à quoi cela sert-il?** Les Midis du social; ma 25 mars, 12 h 15, Kinderstube, salle 1.103 (rue de l'Hôpital 4).
- **Le cycle des étoiles: une biographie** par Bastien Confino; me 26 mars, 20 h 15, Ecole libre publique (av. du Moléson 10).

## LA SPIRALE

Place du Petit-Saint-Jean 39

- **Fête de Carnaval** ma 4 mars, 20 h.

## CENTRE SAINTE-URSULE

Rue de Lausanne 92  
(026 347 10 78)

- **Jacques de Coulon présente: «Les enfants du veau d'or»** ma 11 mars, 20 h 15.
- **Le jeune accompagné** soirée d'information; me 12 mars.
- **Atelier musical et atelier liturgique** avec Moïse Magre et Daniel Mischler; ve 14 mars, 19 h.
- **Ecoute centrée sur la personne - supervision** avec Myriam Rudaz; ma 18 mars, 17 h.
- **«Et si ça danse en nous...» danse rituelle** avec Ursula Kiener, musicothérapeute; me 19 mars, 19 h 30.
- **Partage - Echange** L'absence est-elle un manque?; ma 25 mars, 17 h.

## CINEMA

- **17<sup>e</sup> Festival international de films de Fribourg** (voir page 13) du di 16 au di 23 mars; diverses salles de Fribourg, Bulle et Guin.

## EXPOSITIONS

- **Jérôme Rudin, peinture; Anita Perez, sculptures d'argile** jusqu'au 2 mars, Galerie de la Cathédrale (place Saint-Nicolas).
- **Willy Ronis: L'œil et l'objectif** jusqu'au 9 mars, Bibliothèque cantonale et universitaire (rue Joseph-Piller 2).

- **Jacqueline Gandubert: «La Gruyère en hiver, aquarelles, et Daniel Will, sculptures en bois** jusqu'au 15 mars, Galerie Ollier (rue de Zaehringen 7).
- **Yvonne Gendre** aquarelles; jusqu'au 15 mars, Bibliothèque de la Ville (rue de l'Hôpital 2).
- **In Between** Catherine Sullivan, Eirini Linardaki / Vincent Parisot, Susanne Hofer; jusqu'au 13 avril, Fri-Art, centre d'art contemporain (Petites-Rames 22).
- **Léon Verdelet - Eaux-fortes et gravures** jusqu'au 11 mai, Home médicalisé de la Sarine (10, av. Jean-Paul-II, Villars-sur-Glâne).
- **Sam Francis: L'œuvre gravé** jusqu'au 18 mai, Musée d'art et d'histoire (rue de Morat 12).

- **Marionnettes indiennes** jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet, Musée suisse de la marionnette (Derrière-les-Jardins 2).

- **Marcel Dorthe - peintures / Tonyl - sculptures**

du 8 mars au 6 avril, Galerie de la Cathédrale (place Saint-Nicolas).

- **Amphibiens / Amphibien** du 8 mars au 2 septembre, Musée d'histoire naturelle (ch. du Musée 6).

- **Odile Gauthier - peintures** du 9 mars au 8 avril, Galerie de La Schürra

- **Jean-François Zehnder: A fleur de lune** du 14 mars au 11 mai; Musée d'art et d'histoire (rue de Morat 12).

- **Extra Muros: Amar Kanwar** organisation: Fri-Art; du 16 au 23 mars, garage des tpf (rue des Pilettes).

- **Extra Muros: Michael Günzburger** organisation: Fri-Art; du 16 au 23 mars, place de la Gare et Planche-Supérieure: projection dans l'espace public.

Sucre / Zucker

du 22 mars au 4 mai, Musée d'histoire naturelle (ch. du Musée 6).

## FORUM FRIBOURG

Granges-Paccot

- **Exposition de reptiles** jusqu'au 9 mars.
- **Exposition Philips SA** di 9 et lu 10 mars.
- **Espace Junior** jusqu'au 23 mars, 13 h 30 - 18 h 30.
- **Auto Show - Salon des voitures neuves** du 21 au 23 mars.

## DIVERS

- **Contes pour enfants** dès 4 ans; ve 28 février, 16 h 30, Bibliothèque de la Ville (rue de l'Hôpital 2).
- **Grand cortège du Carnaval des Bolzes** di 2 mars, 14 h 30: départ de la Neuveville.



Carnaval des Bolzes

- **Sonntags im Museum: Marcello und ihre Künstlerfreunde** durch Yvonne Lehnerr; für unsere jüngsten Besucher (4-10 Jahre) halten wir während dieser Zeit ein eigenes Programme bereit; Sonntag, 2. März, 11 h; Musée d'art et d'histoire (rue de Morat 12).
- **Cortège du Carnaval des enfants** ma 4 mars, 14 h 30: départ de l'école de l'Auge.
- **Lectio divina** avec J.-B. Lipp, pasteur, et J.-Ph. Haluin, curé; je 13 mars, 20 h 15, temple de Fribourg.
- **Semis et repiquages** conseils pratiques pour réussir la culture des fleurs d'été; avec Christine Jakob (all.) et Hélène Huguet (fr.); sa 22 mars, 14 h, Jardin botanique (entrée vis-à-vis de la Clinique Garcia).
- **Pro Senectute - Centre des aînés** Le programme d'activités: animation, formation et sport, pour le printemps/été 2003, est paru. Il peut être obtenu au secrétariat, rue Saint-Pierre 10 (tél. 026 347 12 47).

## SPORTS

- **Basketball:**
  - Benetton Fribourg Olympic - Boncourt; di 2 mars, 16 h
  - Benetton Fribourg Olympic - Lausanne Morges; sa 15 mars, 17 h 30, halle de Sainte-Croix
  - City Fribourg BBC - Espérance Sportive Pully; sa 8 mars, halle de Sainte-Croix, 17 h 30
- **Volleyball:**
  - VBC Fribourg - VBC Glaronia; sa 1<sup>er</sup> mars
  - VBC Fribourg - VBC Aadorf; sa 15 mars, halle des sports du Beluard, 17 h 30.

## Bourses aux vêtements

Les bourses aux vêtements acceptent et vendent tous les articles de sport d'été pour grands et petits, jouets, livres, jeux, vidéo-cassettes, vélos, habits et souliers d'été pour enfants jusqu'à 16 ans, tout pour le bébé (buggy, sièges de voitures, poussettes récentes, tables à langer, etc.). Les vêtements de bébés jusqu'à 2 ans seront limités à 30 articles par personne. Deux bourses auront lieu prochainement:

### À LA SALLE PAROISSIALE DE SAINTE-THÉRÈSE

#### Bourse enfants

##### Réception:

lundi 17 mars 2003 de 12 h à 19 h

##### Vente:

mardi 18 mars 2003 de 13 h à 19 h

##### Restitution:

mercredi 19 mars 2003 de 9 h à 11 h  
10% du prix de vente sera retenu sur chaque article pour couvrir les frais d'organisation.

Renseignements uniquement au tél. 026 475 20 40 ou 026 475 20 16

### AU CENTRE PAROISSIAL SAINT-PAUL (SCHOENBERG)

#### Réception:

lundi 31 mars 2003 de 9 h 30 à 11 h et de 13 h 45 à 15 h

#### Vente:

lundi 31 mars 2003 de 16 h à 18 h 30

#### Restitution:

mardi 1<sup>er</sup> avril 2003 de 9 h 30 à 10 h 30

Attention! Pour les habits, seuls 30 articles par personne sont acceptés. Renseignements: 026 481 57 84

Pour ces deux bourses, les articles doivent être propres, non démodés, en bon état et munis (pièce par pièce) d'une étiquette en carton indiquant l'objet, la couleur, la taille et le prix (pas d'étiquettes collantes, ni d'épingles ou d'agrafes).

Les articles ne correspondant pas à ces critères seront refusés. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol.

## Finales de la Coupe suisse de volleyball.

La halle de sport du Collège Sainte-Croix accueille une nouvelle édition des Finales de la Coupe suisse de volleyball («CONCORDIA VOLLEY SWISS CUP FINALS») le samedi 22 mars 2003.

Cette édition verra s'affronter les équipes féminines de Zeiler Köniz et de BTV Luzern à 14 h 30, tandis que du côté masculin le CS Chénois VB et TC Amriswil en découdront à 17 h 30.

Ce rendez-vous désormais traditionnel à Fribourg est une marque de confiance de la Fédération suisse de volleyball envers le club local qui a gagné quant à lui, et de haute lutte, le droit de disputer les play-off de Ligue nationale B.